

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 37

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tige de l'or ; ce sentiment, qui l'avait poussé jusque-là, était remplacé par une effroyable peur. Un moment, il s'abandonna à ses terreurs ; il leva les yeux sur les grands arbres qui étendaient leurs branches en des mouvements fantastiques, puis replongea son regard à terre. L'idée de l'enfer lui vint aussi ; il pensa à son âme qu'il vendrait comme une vile marchandise. Réfléchissant ainsi il faillissait : la peur, un simulacre de remords, semblaient paralyser ses mouvements. Enfin il s'arrêta, leva ses yeux hagards sur son compagnon. La clarté d'un éclair lui montra un visage calme et reposé et cela lui rendit courage. Désormais rassuré, il se remit en marche pendant que le vent, un instant calme, se remettait à courir dans les branches.

Alors, chassant l'idée du repentir que Dieu lui envoyait, luttant contre la peur, se raidissant contre le vent qui lui soufflait le visage, il marcha. Pour se rendre plus courageux, il pensa... — à quoi pensez-vous ? — il pensa au prix de son âme. Cent mille francs, c'est de l'or ça, oui, des pièces d'or, des piles de pièces blanches, des tas de batz ; l'œil de l'ignoble avare s'allumait de fauves lueurs. Maintenant il marche, il se hâte, son pied nerveux ébranle les cailloux du sentier qui tombent dans l'étang : ploc, ploc. A l'entendre, ce bruit sourd : ploc, ploc, le Bane tressaille ; un froid lui passe dans le corps, un pressentiment sinistre hante son esprit, et il s'arrête : « Jacques, je ne veux plus... je ne veux plus ! » Mais le vieux de ricaner : « Imbécile, idiot, tu es près de la fortune et tu veux t'en aller ? Tu n'as qu'à ouvrir les mains pour saisir des poignées d'or et tu les fermes ? Va donc au diable, oui au diable, oui au diable niaud, car tu as voulu vendre ton âme ; elle est vendue, ton intention seule te livre au démon. » Devant un tel argument, l'avare baisse la tête ; d'ailleurs les mots fortune, or, suffisent à le convaincre : « Tu as raison Jacques, il me faut cet argent. » Ils se remettent à marcher. Le vent qui, chose curieuse, s'était de nouveau tué, reprend son galop furieux dans les branches. En cet endroit, le sentier rasserré entre de hauts sapins, se fait plus noir. Brusquement à un écart du sentier un feu de branches sèches apparaît à leurs yeux. Le Bane s'est rejeté en arrière : « Je ne veux plus... je ne veux plus ! » C'est qu'il a vu un spectacle terrible. Autour du grand feu dont la flamme éclaire leur visage d'ébène, deux démons sont là. L'un à stature d'hercule, nu jusqu'au torse, mi-vêtu d'une peau qui retombe sur ses pieds fourchus, c'est Belzébuth, le roi démon, sa haute taille, ses cornes immenses le trahissent. Ce bossu à face grimaçante, qui sous le bras porte un livre monstre, c'est un démon aussi, peut-être le secrétaire du grand diable ?... Seulement le malheureux avare ne peut plus reculer ; il lui semble être envahi de tous côtés. Jacques s'avance et il le suit ne se sentant en sûreté qu'au près de lui. Quand la lumière les frappe en plein visage, Belzébuth les regarde, et d'un sifflet qui pend à son cou il tire un son strident. Un troisième démon surgit du taillis, la bouche pleine de feu. Démérisé long, il balance son grand corps en faisant sonner un sac plein d'or à ses côtés. Cet or c'est le prix d'une âme et l'enjeu du parjure qui va se commettre.

Tout à cette heure semble se recueillir pour la scène qui va se passer : la profonde nuit se dissipe, le vent se tait et les branches s'agitent mollement, puis s'immobilisent dans un silence absolu ; un solennel repos plane sur ce tableau fantasmagorique. Des paroles tombent de la bouche du prince des diables : « Voilà — et son doigt montre le sac d'écus tandis qu'il s'adresse à l'avare — la somme convenue pour ton âme, seulement j'attends de toi un complet renoncement à Dieu ; tu seras riche et honoré comme le sont les riches, une seule chose te sera toujours

cachée, c'est la durée de ta vie. Ici s'arrête mon pouvoir ; mais à ta mort je fais valoir mes droits. » « J'accepte », furent les seules paroles du vendu. Alors le grefier infernal s'avança. La lecture du contrat passé en double entre le Bane et Belzébuth, dura un quart d'heure. Le démon qui est polyglotte, avait rédigé lui-même cette étonnante pièce où, trois ou quatre langues se disputaient. Mais alors que le nouveau Judas prit la plume pour signer et consommer son forfait, une fanfare de sabbat fit rage sur les arbres, et une troupe de démons, poussés sur ne sait d'où, commença une ronde désordonnée. C'était une scène terrifiante que cette danse macabre, à la lueur des tisons qui se tordaient dans le feu mourant, et au son d'une musique endiablée ! La malheureuse victime de cette mystification colossale perd la tête, un sourd bruissement retentit dans son cerveau assolé comme s'il eût ressenti le contre-coup des mille bruits qui l'épouvantent. Ses regards vitreux se fixent obstinément sur le sac d'écus ; puis, sans que rien dénonçât son intention, il se jette d'un bon sur ce sac, l'arrache des mains qui le tiennent et s'enfuit en faisant craquer les branches sous ses pas précipités. Mais les démons lâchent difficilement leur proie, ils la poursuivent. A la lueur de la lune qui se montre derrière les nuages, les diables voient le fuyard qui s'engage dans le périlleux sentier ; la rapidité de la peur accélère encore sa course : il ne court pas, il vole ; les cailloux desserrés parsies pieds roulent dans l'eau noire de l'étang : ploc, ploc. Soudain, un immense cri, terrible et suprême appel, déchire la nuit ; l'étang ouvre son eau sombre en faisant un bruit plus sourd, puis... plus rien. L'avare avait donné son corps à l'étang et son âme... qui sait....

* * *

La lune fond les derniers nuages qui apparaissent blêmes et teints de sang et peu à peu disparaissent. Le firmament reprend sa couleur bleu immaculé qu'argentent des milliers d'étoiles. Comme en un baiser une tiède brise frole les feuilles. Au bord du petit étang, un groupe d'hommes, pâles, la bouche ouverte, les yeux démesurément grands, d'hommes effarés qui regardent avec une étrange peur les ondes circulaires toujours plus faibles se brisant sur les bords de l'eau... Puis, lentement s'unifie ce froid linceul qui recouvre un cadavre et cache tout un drame.

Le lendemain de cette nuit, un petit chevrier trouva, en gardant ses bêtes, un sac plein de vieilles ferrailles : c'était le prix d'une âme, juste image de ce que donne Satan, aux malheureux qui lui vendent leur espoir éternel.

E. G.

MENUS PROPOS

La tombe de Bismarck. — Le grand chancelier de fer est contrarié jusqu'après sa mort.

Ses funérailles solennelles et définitives n'ont pas encore eu lieu. On attend que le monument funèbre soit terminé, et, dès la semaine qui a suivi sa mort, on a annoncé que tout serait fini au mois de novembre. Or, il paraît que l'on s'est trop pressé de fixer la date. La cérémonie, dit-on, sera forcément retardée.

Suivant la volonté de Bismarck lui-même, le monument doit être élevé en face du château, sur le Schneckenberg. La façade doit être construite en granit et en tuf, et la toiture en cuivre. Les travaux ont été commencés il n'y a qu'une quinzaine, mais aussitôt les obstacles ont surgi.

D'abord, l'emplacement choisi se trouve jus-

tement sur un champ de pommes de terre. Il faut attendre que les paysans, auxquels ces terres ont été louées, aient fait la récolte et remis le champ en bon état.

En outre, ordre a été donné à tous les gardes forestiers de la contrée de chercher les blocs de granit nécessaires à la construction des caveaux. Mais comme, depuis quarante ans, tous les blocs de granit de la Sachsenwald ont été vendus à la société des chemins de fer de Berlin-Hambourg et qu'il n'en reste plus que dans les « tombeaux de Huns », on se demande de comment on va faire, car les Hambourgeois y regarderont à deux fois avant de toucher à ces souvenirs.

Quant aux architectes et aux entrepreneurs, il viennent de déclarer qu'il leur est impossible de terminer le monument pour le 1^{er} novembre, en donnant pour excuse que le travail des pierres de taille et du tuf est de longue durée et qu'il doit être fait avec le plus grand soin.

On avait pensé à procéder à l'inhumation dès que le caveau serait construit, sauf à achever à loisir la partie extérieure du monument. Mais, ainsi que le font remarquer les *Nouvelles de Hambourg*, « le bruit du marteau des ouvriers serait un contraste sacrilège avec le calme et le repos qui conviennent à une tombe ».

Bref, les descendres du grand homme attendront quelque temps avant de pouvoir dormir tranquilles. Les grandes payent leur rançon jusqu'à la tombe.

En chasse. — Le cor va sonner, le cor sonne dans les bois !

Le « désarmement » n'est pas fait pour les chasseurs. Aussi tous les Nemrods qui n'ont pas commencé à exterminer le gibier sont-ils en train, à l'heure qu'il est, de fourbir leurs engins de guerre. A en croire certains échos, le gibier sera peu abondant. Mais d'autres échos accusent les premiers d'un noir pessimisme.

Chez nos voisins de France, les économistes continuent à craindre la trop grande raréfaction du gibier, et réclament de nouvelles lois pour réorganiser la chasse.

On assure que les mesures inaugurées en Alsace-Lorraine par les Allemands pour la réglementation du droit de chasse ont abouti, dans cette région, à la multiplication du gibier.

En attendant, on réclame une énergique répression du braconnage, mais les braconniers, forts de leur carte d'électeur, savent bien, dans certains endroits du moins, qu'ils ont peu à craindre. Leur suffrage est trop précieux.

Un peu de statistique pour finir. Il s'est vendu aux Halles de Paris, l'année dernière, pendant les cinq mois qu'a duré la chasse, 3.267.098 pièces de gibier, représentant un poids de 1.813.716 kilos.

1.977.583 pièces étaient de provenance française : 1.289.515 pièces arrivaient de l'étranger.

L'Allemagne et l'Autriche, en particulier, sont grandes exportatrices de gibier. De grandes chasses y sont exploitées commercialement. On y fait des « coupes » de lièvres et de faisans comme on fait dans les forêts des coupes d'arbres. Encore une industrie à créer chez nous.

LETTRE PATOISE

(De la Montagne)

An lai Rédaction di *Pays di duemoine*. Vos êtes bin djenti de botai aidé des belles lattres en patois su vote peté *Pays*. I voro bin que vos i bottin encoué seté-ci, pou que to les djens setchessian quement soli se fait qu'ai y é des bés gros l'aîne à Peutchaipatte, ai pe pou

qu'ai poyin s'en procuré, s'ai l'en ain d'envie. Voici l'histoire : elle à bin vraie. I vos l'ais-sure.

In bé djoué, voici enne peté Aidjolat que vin à Peutchaippatte d'avo in bé peté l'aîne que trinnai enne tcherrate de câquelons.

Quement les djens di Peutchaippatte n'avin djemai vu d'aines, ai dienne en cte fanne : « Vos ai in bé tcheyá, quement faré t'é faire pou en avoi de la soutache ? » La peté Aidjolat yi dié : « Ce n'apé in tcheyá, c'apé in aine ; mais i veu bin dire quement ai vos fâ faire pou en avoi. I vo dirai qu'ai se covan comme des pussins. — Mais, qu'ydié in djuene hanne, lai voué fâ-té trovai les uës d'aine ? — C'apé enne belle affaire, qu'ydié l'Aidjolat, ai y en è tot le long di rivaide du Doubs. Vos n'apé qu'ai en allai tchéri un. ai pe, aipré, vos le botrai devant l'heu. Vo se botrai yun de vos po le covai ; ai pe à bout de quelque djoués, voili que vo velai avoi in aine ; vo peute vo retchandjié pou covai. » Djemais i n'apé vu des djens se contents qu'etin les Peutchaippat. Ai reméchien-ne bin cte fanne, ai pe, ai l'aitchetenne to le reste de ses caquelons. Aipré de soli, ai l'aissembré le tiumená pou voue les qué vyin allai su le Doubs tchéri in uë. Ai l'en nomménne dou que péchenne le même djoué pou lai Variére. En la Variére, niun n'avait d'uës d'aine, ai ne saivin painé co que c'étais. Tchain ai l'oyé soli, le pu djuene se boté à puerai ; mais l'âtre yi dié : « Vin pié, ne puére pu, nô vian allai voué ai lai Goule. » Ai repaitchenne donc pou lai Goule. Li devain, el enne bin pu de tchance. E trovenne enne fanne queretacouennai des tchâsses. Ai yi dienne : « Bon vêpres, lai fanne, vò n'airin des fois pon des uës, qu'on en fait des aines ? — Dé sié, qu'ydié lai bouenne véyatte, nos en ain tot pien des tot frâs ». C'en feu le véye, sti cò, que pueré. « Pouquoi puerai vo, qu'ydié le djoué, di moment que nos ain trové l'uë ? — C'apé des lairmes de djoué qui yi redié le véye c'apé de souëche qu'i seu aise. »

Dain sti temps li devain, lai mairtchaine d'uës alé yi tcherri enne grosse casse (vò sautes tu bin so que c'apé enne casse) ai pe elle yi dié : « voili le pu bâ gros l'uë d'aine que nos eussin, i vo le baye. — No ne leuyan pon pou ran : no vyan bayé tot co que nos ain, pouéche que c'apé in bé gros. » Dâ li, ai yi bâyenne to les sous qu'ai l'ain, ai pe, ai lai remaichienne bin. Le pu djuene premié sai casse dò son brais, ai pe ai remontenne lai côte en tchaintain. Tchain ai feune enson le Rang, to les djens di Peutchaippatte les aittendin : ai bottenne lau uë dain in gros pennié, ai pe, ai décidenne pou voué le qué viai covai le premié.

Tot droit l'ambour dié : « Bayete me bin ai boire, ai pe ai maindjié, da li i veu bin covai troué djoué sain boudji... »

Paidé, ai l'etin échappé. An pouétonchon l'uë tot enson in cratan, « devié dedo ai yi avai aidé des liëvres ». An bayon bin ai boire ai pe ai maindjié en c't'ambour ai pe ai le lessenne su sai casse.

Tchain c'apé ai yi feu t'auv vainte quattro ouëre, vò comprente bin qu'ai ne poyai pu de-mouérai sain... à ce qu'i ose vò le dire ? sain boté bâ lai tchulatte. Ai se levé to bâlement, ai pe, di temps qu'i feutlaivi, volli lai casse, si porre uë, que païtché aivâ son cratan, è qu'âlé ré-voyé in liëvre que dremai. L'uë feut to brisié, ai pe, le liëvre se boté à ritai. L'ambour voyé le liëvre ritai, main ai n'avait pon vu son uë païtchi aivâ le cratan. Ai se relevé lestement mais ai n'eut pon le temps de rembotenai sai tchulatte : tchain c'apé qu'i voyé que l'uë était écoué ai crayé tot de bon que c'étais son peté l'aîne qu'i l'ainvu vu ritai. Vò peute bin musai qu'ai z'i rité aipré, en retenaint sai tchulatte des douës mains. Tot en ritaint ai l'apé lai aidé son peté l'aïue, en yi diaf : « *Hi ! han !* »

Hi ! han ! voici tai mère, *hi ! han ! hi ! han !*

I crai prou qu'i rite encoué, le bon am-bour, mais yo qu'i seu sur, c'apé que l'aîne rite encoué. I l'ai vu un de cté djoués, que main-djait des neuselles dain le rang di Peutchaippatte. El à gros gras.

In poile di Nermont.

Cote de l'argent

Du 7 septembre 1898

Argent fin en grenailles . . fr. 106 le kito.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 35 du *Pays du Dimanche* :

132. MÉTAGRAMME.

Foule, boule, moule, houle, poule.

133. MOT EN LOSANGE.

M
A
R
I
E

134. ÉNIGME

Les dents.

135. MOT CARRÉ.

M
A
R
I
N
A
M
E
R
E
R
E
V
I
R
E
N
E
R
E
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Mlle Antonia Chèvre à Paris ; Charles Dentz à Porrentruy ; Marguerite d'Ajoie admirant le Spiegelberg à Saignelégier ; Lustuerü à Delémont ; Willemin Léonie et son cousin à Epauvillers.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un noir et une blonde à Epauvillers ; Stu qu'nâpe de bò à Roggenbourg ; Un jeune fumeur de cigarettes à Bon Cours ; Mon esprit s'est réveillé et j'ai retrouvé à Bonecourt ; Juliette à Bonecourt ; Marguerite des prés à Bonecourt.

140. QUESTION DE CHIMIE.

En combinant ensemble : 1° un pied de marmitte ; 2° un cœur d'oie ; 3° la queue d'une poêle ; 4° une tête de lapin ; quel est le produit délicieux qu'on obtient ?

141. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

X X X X X 1° Recueil de cartes.
X X X X X 2° Insigne de la papauté.
X X X X X 3° De garenne.
X X X X X 4° Sectateur d'Arius.
X X X X X 5° Rivière de Belgique.

142. ÉNIGME

Ce que je suis lecteur : une tâche fameuse. Sur ce globe me fut dévolue en tous lieux. En musique j'occupe une place flatteuse, Je règle au gré de l'art les flots mélodieux. On me trouve partout sur la vaste planète. En prodigue souvent distribuant mes biens, Quoique de peu de prix, de si maigre recette. Quand sans autre allié dans ta main tu me tiens.

Je me promène par le monde
Variant de taille et de poids,
Mais à mon action féconde
Président d'immuables lois.

143. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à obtenir les termes dont voici les définitions :

X Une lettre de l'alphabet.
X X X Orateur français distingué.
X X X X X Compositeur allemand.
X X X Partie de la tête.
X Une consonne.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 20 septembre.

Mises au concours

La nouvelle place de cantonnier sur la route Bure-Fahy. (Traitemen 780 fr. 6 jours de travail par semaine). S'inscrire jusqu'au 15 septembre au Secrétariat de Préfecture.

Convocations d'assemblées

La Chaux. — Le vendredi 16, à 4 h. pour décliner si la commune veut faire l'acquisition d'une propriété, etc.

Montenol. — Le samedi 17, à 8 h. du soir pour nommer la commission d'école et décider si l'on mettra la place d'instituteur au concours.

L'Editeur : Société typographique, Porrentruy.

Mauvaises langues



Mme P... : « Dites donc, Madame C... est-ce que votre nouvelle bonne n'a encore rien cassé ? »

Mme C... : « Hélas ! ma chère Dame, il y a à peine 3 jours qu'elle est entrée à mon service et elle a déjà cassé un miroir et une fenêtre du corridor. »

Bons mots

A table, chez les X..., on parle d'un fait historique dont personne ne se rappelle la date.

— Comment ! dit un des convives, en s'adressant au fils de la maison, vous ne savez pas cela, vous. un bâcheleur !

X... père, avec indulgence :

— Il n'est encore bachelier que depuis quinze jours !

* *

Ayant brisé une glace, Poltras est conduit chez le commissaire de police qui lui dit :

— C'est 50 francs ou la prison. Choisissez.

— Eh bien ! j'aime mie ux que vous me donniez les 50 francs.